

*Dominique POTIER*  
*Député de Meurthe-et-Moselle*

Monsieur Edouard Philippe  
**Premier Ministre**  
**Hôtel de Matignon**  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

*Toul, le 7 mai 2020*

N/Réf : 54-20

Objet : plan de soutien aux filières gastronomiques fragilisées par la crise du COVID19

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis le 15 mars, cinq facteurs ont bouleversé de façon significative la consommation alimentaire : la fermeture des lieux de restauration hors domicile que sont les cafés, hôtels et restaurants (CHR), la réduction drastique des rayons dits traditionnels dans les grandes et moyennes surfaces, les nouveaux usages alimentaires domestiques, l'annulation des événements populaires de toute nature jusque l'automne et une saison touristique estivale en suspens.

Il faut souligner l'extraordinaire réactivité de la chaîne agroalimentaire qui, « des champs à l'assiette », et au-delà de l'effet de sidération et des obstacles logistiques, a permis d'éviter les ruptures d'approvisionnement qui auraient ajouté une crise alimentaire à la crise sanitaire.

Cette résilience globale ne doit cependant pas masquer les problèmes du partage de la valeur dans les grandes filières d'élevage, ni ceux de la main-d'œuvre dans celle des fruits et légumes, qui sont accentués par la crise.

Cependant, c'est à un troisième enjeu majeur que nous voulons vous sensibiliser dans ce bouleversement inédit du paysage agroalimentaire de notre pays.

Directement dépendants des modes de vie et de commerce interrompus, les viticulteurs, les brasseurs, les cidriculteurs, les producteurs de produits AOP et IGP connaissent une chute brutale de leurs activités. Depuis 50 jours, les commandes sont annulées et l'horizon est incertain pour l'ensemble de l'année 2020.

Aux conséquences dramatiques en termes d'emplois et de perte de valeur, voire de faillites, s'ajoute un risque plus insidieux de concentration au bénéfice de grands groupes. Or, la force de ces filières souvent coopératives est fondée sur une extraordinaire diversité d'entreprises : des milliers de TPE et de PME à taille humaine ancrées dans nos terroirs sont aujourd'hui en péril alors que leurs produits sont constitutifs de la gastronomie française et de l'identité de nos territoires.

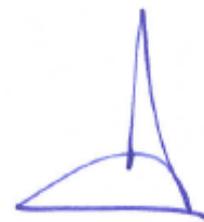
.../...

En donnant à ces entreprises les moyens de traverser la crise, nous agissons de façon équitable en reconnaissant leur travail au long cours, nous confortons l'emploi local, nous évitons que, par la perte de diversité du tissu économique, un appauvrissement de la carte gastronomique française : nous investissons pour demain dans un secteur à forte valeur ajoutée et en promesse de développement.

Un plan de soutien à la hauteur des enjeux passe par la mobilisation optimale des crédits européens annoncés par la Commission le 22 avril, mais il ne peut faire l'impasse sur un budget national dédié. Celui-ci peut être attaché au plan en faveur des CHR en cours de négociation avec notamment une continuité - le temps des interdictions sanitaires du secteur - des aides exceptionnelles de l'Etat en matière d'activité partielle ou du fonds de solidarité et, nous le souhaitons, de l'annulation des charges tant que les recettes sont interdites. Le secteur pourrait également bénéficier d'un fonds d'urgence abondé à hauteur de 100 millions d'euros mis à la disposition des Ministères de l'Agriculture et de l'Economie et des Finances et pour lequel nous avons plaidé lors de l'examen du second projet de loi de finances rectificative afin d'assurer la continuité et la pérennité des filières alimentaires fragilisées.

Pouvez-vous nous indiquer les projets du Gouvernement et les moyens afférents afin que notre pays conserve cet atout d'attractivité constitutif de son art de vivre ?

Vous remerciant par avance, de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.



**Dominique Potier**

Et les députés co-signataires membres du groupe Socialistes et Apparentés de l'Assemblée nationale ci-après :

Valérie Rabault (Présidente), Joël Aviragnet, Ericka Bareigts, Marie-Noëlle Battistel, Gisèle Biémouret, Christophe Bouillon, Jean-Louis Bricout, Luc Carvounas, Alain David, Laurence Dumont, Olivier Faure, Guillaume Garot, David Habib, Christian Hutin, Régis Juanico, Marietta Karamanli, Jérôme Lambert, Serge Letchimy, Josette Manin, George Pau-Langevin, Christine Pires-Beaune, Joaquim Pueyo, Claudia Rouaux, Hervé Saulignac, Sylvie Tolmont, Cécile Untermaier, Hélène Vainqueur-Christophe, Boris Vallaud, Michèle Victory.

**Copie à :           Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances  
                          Monsieur le Ministre de l'Agriculture**